

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 14 novembre 2017, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Denis Ranger, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Maryse Lanthier, Danic Thauvette, Éric Dufresne, Shawn Campbell et Patricia Domingos, tous formant quorum. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

17-11-01 **Adoption de l'ordre du jour.**

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

17-11-02 **Approbation du procès-verbal.**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017 et de la séance du 25 octobre 2017 a été remise à chaque membre du Conseil et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux des séances du 3 octobre 2017 et du 25 octobre 2017 soit approuvés tel que présenté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT.

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois d'octobre 2017 et approuvées par le conseil municipal.

Directeur général et secrétaire-trésorier

17-11-03 **Approbation des comptes payés et à payer**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2017-11-14, à l'exception de la facture CBM179_CP_02 de Les Constructions B. Martel au montant de 200,635.42\$.

Points d'information générale.

Le directeur général et secrétaire-trésorier explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois d'octobre 2017.

17-11-04 **Installation de glissières de sécurité sur le chemin de la Cité-des-Jeunes.**

CONSIDÉRANT QUE le ponceau du chemin de la Cité-des-Jeunes (anciennement chemin St-Jacques) a été refait par la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

CONSIDÉRANT QUE des glissières de sécurité étaient installées sur l'ancien ponceau;

CONSIDÉRANT QUE, selon les normes du ministère des Transports, des glissières de sécurité ne sont pas nécessaires sur le nouveau ponceau;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère que des glissières de sécurité devraient être installées quand même;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal autorise l'inspecteur municipal en voirie à faire installer des glissières de sécurité sur le nouveau ponceau du chemin de la Cité-des-Jeunes pour un montant de 7,684.93\$, taxes incluses.

QUE cette résolution abroge la résolution numéro 17-10-30 adoptée le 25 octobre 2017.

17-11-05 **Demande de soumissions pour des services professionnels d'ingénierie, glissement de terrain du rang 7.**

Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à demander des soumissions selon le système de pondération prévu par la Loi, par voie d'invitation, pour des services professionnels d'ingénierie dans le cadre de la TECQ 2014-2018. Le tout conformément au règlement 321. Le conseil municipal approuve, par la présente, la grille de pondération du devis préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Il est également proposé de déléguer au directeur général et secrétaire-trésorier le pouvoir de nommer les personnes qui composeront le comité de sélection dans le cadre de la demande de cette soumission.

17-11-06 **Approbaton des travaux de reconstruction de trois ponceaux.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les travaux de reconstruction de trois ponceaux effectués par Lavigne excavation Inc. et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le certificat de réception provisoire des ouvrages et d'effectuer le paiement au montant de 238,436.82\$. La retenue de 10% représente un montant de 23,152.00\$.

17-11-07 **Adjudication de la soumission pour les services professionnels d'ingénierie dans le cadre du programme T.E.C.Q. 2014-2018.**

Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Les Consultants en développement et gestion urbaine (CDGU) pour des services professionnels d'ingénierie dans le cadre du programme T.E.C.Q. 2014-2018, sa soumission ayant obtenu le meilleur pointage des soumissions reçues, pour un montant de 29,893.50\$, taxes incluses.

17-11-08 **Adoption du projet de règlement 311-3 modifiant le plan d'urbanisme.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de règlement 311-3 modifiant le plan d'urbanisme soit adopté. Puisque chaque membre du conseil est en possession d'une copie dudit

règlement au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, dispense de lecture est demandée.

17-11-09 **Adoption du projet de règlement 312-2 modifiant le règlement des permis et certificats.**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de règlement 312-2, modifiant le règlement des permis et certificats soit adopté. Puisque chaque membre du conseil est en possession d'une copie dudit règlement au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, dispense de lecture est demandée.

17-11-10 **Adoption du projet de règlement 314-5 modifiant le règlement de zonage.**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de règlement 314-5 modifiant le règlement de zonage soit adopté. . Puisque chaque membre du conseil est en possession d'une copie dudit règlement au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, dispense de lecture est demandée.

17-11-11 **Achat d'une fourche pour le tracteur New Holland.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inspecteur municipal en voirie à faire l'achat d'une fourche d'une capacité de 5,500 lbs. pour le tracteur New Holland, de Entreprises Sud-Ouest au montant de 890.00\$, taxes en sus

17-11-12 **Achats de trois nouvelles tenues de combat pour pompier.**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur du Service des incendies à commander trois habits de combat pour pompier, au prix de 2017, pour un montant total ne dépassant pas 6,000.00\$ et devant être livrés en 2018 et payés à même les sommes prévues au budget 2018.

17-11-13 **Remplacement du photocopieur.**

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur actuel est devenu désuet et aurait besoin de réparations majeures ;

CONSIDÉRANT QUE Xérox propose la location d'un nouveau photocopieur plus performant à un coût moindre que la location actuelle, sans pénalité pour l'annulation du contrat actuel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer un contrat de location pour un nouveau photocopieur Xérox, « Altalink C8030 » pour une durée de cinq ans au montant de 180.67\$ par mois, taxes en sus.

17-11-14 **Nomination d'un membre du conseil au CCU.**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le conseiller Denis Pouliot membre du comité consultatif d'urbanisme.

17-11-15 **Nomination du Maire suppléant et du remplaçant à la MRC.**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer la conseillère Patricia Domingos Mairesse suppléante de novembre 2017 à mai 2018, et de l'autoriser à remplacer Monsieur le Maire, en cas d'absence, aux séances de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges. En cas d'incapacité ou d'absence de la Mairesse suppléante, tous les membres du Conseil municipal sont autorisés à remplacer Monsieur le Maire aux séances de la M.R.C. en cas d'absence de celui-ci.

17-11-16 **Nomination du représentant à Transport Soleil.**

Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer la conseillère Maryse Lanthier représentante de la municipalité auprès de Transport Soleil.

17-11-17 **Achat regroupé pour des bacs de 45 litres et des bacs de cuisine pour la collecte des matières organiques.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton désire démarrer la collecte des matières organiques en septembre 2018;

CONSIDÉRANT QU'un regroupement de municipalités de Soulanges est en voie de formation pour faire l'achat de bacs de 45 litres et de bacs de cuisine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton avise le regroupement des municipalités de Soulanges qu'elle désire se joindre au regroupement de municipalités pour l'acquisition de bacs de 45 litres et de bacs de cuisine.

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil sont déposées conformément à la Loi.

Période des questions de l'assistance.

Les personnes présentes dans l'assistance posent des questions en rapport avec les points à l'ordre du jour.

17-11-18 **Levée de la séance.**

À vingt et une heures cinq (21h05) l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Denis Ranger, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

